

Dept that preferred exclude from Cdn point of view would seem to be that action be directed toward all recreational fisheries including both coastal areas rather than specifically toward Great Lakes recreational fishery. Those to whom we talked seemed sensitive to potential problems if action was taken in relation to Great Lakes alone despite fact that obvious pressure on Congress, which is apparently imperative, relates mainly to Great Lakes only. We also confirmed that Cdn had similar present intentions in take reciprocal actions against USA. ~~independent fisheries~~, a position which continues to be particularly helpful in advancing our position with Congress and media.

## MEDIA COVERAGE

a. Media coverage of dispute has so far been low key and concentrated on the initial events leading up to initial US position.

b. This decision was quickly met by caught American press corps members, most times the best news item prior-tracking of interim fisheries agreement. Subsequent contact was widespread. Subsequent to inquiries as journalists assembled to gather facts and background. Subsequent coverage generally noted that answer in reported dispute to result in confrontation and that application to valid long term agreement would continue.

c. Other important interest centered on extension of fishing ban by USA to include inland waters and sports fisheries. Michigan sportfishing clubs press interviewed on CBS network news asked how on reciprocal Great Lakes fishing preposterous and ridiculous. Some media have carried SSSA clarification that ban did not / did not apply to USA sports fishing.

l'accord dans son ensemble. Cette façon de procéder suppose également l'adoption de mesures d'application provisoires. A l'issue de la réunion, nous avons profité de l'occasion pour faire valoir, auprès des membres du congrès, du personnel, ainsi que du ministère d'État, le fait que le Canada préférerait que les mesures prises portent sur l'ensemble des activités de pêche sportive, y compris celles qui sont pratiquées dans les régions côtières, plutôt que de se concentrer spécifiquement sur la pêche sportive dans les Grands Lacs. Nous avons avec qui nous avons discuté de la situation rencontré d'avis qu'il pourrait surgir des problèmes si les efforts déployés ne visaient qu'à régler la situation des Grands Lacs en dépit du fait qu'en exercer manifestement des pressions considérables sur le Congrès pour qu'il se concentre suffisamment sur cette région. Nous avons également confirmé le fait que le Canada n'avait aucunement l'intention d'appliquer des mesures reciproques interdisant la pratique de la pêche sportive par les Américains au Canada. Cette approche continue de faire progresser la validité de notre position auprès du Congrès et de l'administration.

## LES MÉDIA ET LA PÊCHE SPORTIVE

1. Jusqu'à ce jour, les média n'ont presque pas fait allusion à ce sujet. Ils n'en ont pas parlé en termes de crise et n'ont pas cherché de prendre partie.

2. La décision annoncée par le Canada le 2 juillet a surpris la Presse américaine, les média n'ayant pas en tête de l'accord intérimaire sur les pêches. L'intérêt suscité a été général. L'Américaude a été incapable de demander de renseignements par les journalistes essayant de recueillir des faits et l'histoire du problème. Il est revenu des articles parus sur le sujet que les deux parties ont réussi néanmoins ablement pas à ce qu'un problème dégénère en conflit et qu'en continueraient de négocier pour concourir une entente à long terme.

3. Les autres sujets d'intérêt mentionnés dans les média au cours de la fin de semaine ont porté sur l'élargissement par les Etats-Unis de l'interdiction de pêche de manche à inclure les eaux intérieures et les pêcheries amérindiennes. Le président des clubs d'amateurs de sport du Michigan a déclaré lors d'une entrevue diffusée dans le cadre des informations du réseau CBS, qu'il avait difficile d'imaginer la pêche reciproque sur les Grands lacs. Certaines média ont publié le 5 juillet des articles spécifiant que l'interdiction générale ne s'appliquait pas à la pratique de la pêche sportive par les Américains au Canada.